AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 4-7-70 073134

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 92-97-11 - Postes 440 & 449)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

Régie de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture

Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, CLERMONT-FERRAND - 63

C. C. P : CLERMONT-FERRAND 5.503-17

25,00 F.

BULLETIN N° 118 de JUILLET 1970

AVERTISSEMENT

VIGNES

MILDIOU .-

Localement, de nombreuses taches peuvent être observées, en particulier sur les feuilles des extrémités des rameaux.

Dans ces situations, il est conseillé d'effectuer un traitement avant le 5 juillet.

Ailleurs, ce traitement peut être reporté au début de la semaine du 6 au 12 juillet.

S'il y a lieu, poursuivre la lutte contre l'Oïdium. Tenir les vignes soigneusement rognées.

VERS DE LA GRAPPE .-

Le début du second vol n'a pas encore été observé : aucune intervention ne se justifie actuellement (voir au verso, une information spéciale concernant les Vers de la Grappe).

INFORMATIONS

POMMES DE TERRE

MILDIOU .-

Les conditions climatiques demeurant favorables à la maladie, il est conseillé d'effectuer un traitement dans les cultures des variétés sensibles.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre le Doryphore.

CERISIERS

ANTHRACNOSE .-

Dans les vergers intéressés, effectuer un traitement après la récolte (pour les produits à utiliser, consulter le bulletin du 21 mai 1970).

Clermont-Ferrand, le 2 Juillet 1970.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

A. LECLERC.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux

P.DENIZET.

P 260

Tirage n° 775 du 2 Juillet 1970 - 2 000 exemplaires - ABONNEMENT 1970 - Expédition n° 15.

LES TORDEUSES DE LA GRAPPE

Depuis quelques années, on constate dans certains vignobles de la Circonscription Auvergne et Limousin, une très nette recrudescence des attaques des Tordeuses de la Grappe (Vers de la Grappe).

DEGATS

Ils sont causés par les chenilles de deux petits papillons : La Cochylis et l'Eudémis.

Lors de la première génération, en général début juin, les chenilles dévorent les boutons floraux ou pénètrent dans la rafle des jeunes inflorescences qui se dessèchent.

Au cours de la seconde génération, en général fin juillet, début août, les chenilles s'introduisent dans les grains. Chaque chenille peut attaquer plusieurs grains sur lesquels la pourriture s'installe (pourriture grise due au Botrytis cinerea).

Certaines années dans les vignes non protégées, les dégâts sont très sensibles et la pourriture des grappes est importante en arrière-saison.

DESCRIPTION ET MODE DE VIE DE CES INSECTES

Il est facile de faire la différence entre ces deux espèces de Tordeuses.

La Cochylis est un petit papillon de 6 à 8 mm de longueur, aux ailes antérieures jaunes traversées par une large bande gris noir, en forme de trapèze. La chenille, couleur lie de vin, a des mouvements lents.

Le papillon de l'Eudémis est légèrement plus petit ; ses ailes antérieures gris perle sont parsemées de petites zones brun foncé.

La chenille est vert jaunâtre ; très agile, elle se tortille au moindre contact.

Les deux insectes vivent sensiblement de la même façon : ils passent l'hiver sous forme de chrysalides, dans des cocons dissimulés sous les écorces des ceps ou dans les fentes des échalas.

Au printemps, ces chrysalides se transforment en papillons. Les vols ont lieu au crépuscule et après accouplement, les oeufs, minuscules lentilles, sont déposés dans les boutons floraux.

Ces oeufs éclosent au bout de quelques jours donnant les chenilles responsables des premiers dégâts. Au terme de leur développement ces chenilles se transforment en chrysalides d'été, dans les grappes, sous les écorces ou dans tout autre refuge. Ces chrysalides donnent naissance, courant juillet, début août, à de nouveaux papillons qui pondent à leur tour, amenant une seconde génération de chenilles.

En général, la Cochylis aime les endroits frais et humides (en cas de fortes chaleurs, en juillet, août, les pontes de la seconde génération peuvent être nulles).

L'Eudémis, au contraire, affectionne les expositions sèches et chaudes.

Le plus souvent, dans la région, les deux espèces existent dans le même vignoble.

(A suivre.)

Imprimerie de la Station de
Clermont-Ferrand - Directeur-Gérant
L.BOUYX.